



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

Invitation presse du 7 février 2017

Le programme du séminaire

Le label TEPCV pour qualifier des territoires d'excellence de la transition écologique et énergétique

Les projets TEPCV validés en 2015 et 2016 pour un montant conventionné

Quel avenir pour les matériaux biosourcés en Guadeloupe ?

L'étude Karibati et Caraïbe Environnement

Présentation de la Délégation CNFPT

Documentation nationale du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Contact DEAL :
Relations Presse
Nady Vial-Cabrera
0690 86 83 01
nady.vial-cabrera@developpement-durable.gouv.fr



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE



Basse-Terre, le 7 février 2017

Service Presse

INVITATION PRESSE

Quel avenir pour les matériaux Biosourcés en Guadeloupe ?

Point-presse avec Régis Lecorre, de « Karibati », qui développe une expertise en « technologie verte » ou « Green Tech » : un enjeu de filière du bâtiment biosourcé en Guadeloupe ; il interviendra avec Ted Soubdhan, Maître de conférences à l'Université des Antilles.

Régis Lecorre, associé fondateur de Karibati qui œuvre au niveau national, pour développer une filière du bâtiment biosourcé, interviendra lors d'un séminaire technique organisé à l'initiative de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Ce séminaire se déroulera le **Judi 9 février 2017, de 9 h à 16 h 30, à la DEAL de Saint-Phy (Saint-Claude)**. Seront présents les partenaires publics concernés par l'appel à projet « TEPCV » (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

Monsieur Le Corre restituera l'étude Karibati sur les matériaux biosourcés* dans la construction à 14 heures. Cette étude s'inscrit dans le champ de l'économie circulaire et de la maîtrise de l'énergie. A l'issue de cette intervention sur des applications en Guadeloupe, un Point-presse est organisé à **15 h 30**.

**Filière « matériaux de construction biosourcés ». Ce sont des matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Ils couvrent aujourd'hui une large gamme de produits et trouvent de multiples applications dans le domaine du bâtiment et de la construction, en tant qu'isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, chènevotte, anas, bottes de paille, etc.), mortiers et bétons (bétons de chanvre, de bois, de lin, etc.), panneaux (particules ou fibres végétales, paille compressée, etc.), matériaux composites plastiques (matrice, renforts, charges) ou encore dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures, etc.).*

[En PJ le programme](#) en ligne sur l'internet DEAL

Contact Presse : nady.vial-cabrera@developpement-durable.gouv.fr – tél. 0690 86 83 01



PROGRAMME du SÉMINAIRE T.E.P.C.V."Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Jeudi 9 février 2017 - DEAL St Phy

8 h 30 : ACCUEIL

9 h 00 : OUVERTURE (DEAL/CNFPT)

Daniel NICOLAS (directeur DEAL) 10mn

Edla ALTIS (directrice adjointe CNFPT)

Présentation de l'offre de service du CNFPT

Accompagnement proposé par le CNFPT aux Collectivités

Partenariat CNFPT/DEAL

9 h 20 : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF TEPCV (film d'introduction 2'50")

- Contexte historique, politique nationale développement durable et transition écologique... La Loi TEPCV et sa mise en oeuvre dans les territoires (TEPCV)

Référents TEPCV DEAL : Louis REDAUD et Jean-François GUERIN

- Appui de l'ADEME aux collectivités **Jérôme DANCOISNE**)

- Rôle de la CDC.

- Dispositif EDF.

- Appui du PNG aux communes adhérentes à la charte de territoire

- Les 6 grands domaines prioritaires dans les TEPCV

10 h 45 : LES TEPCV EN GUADELOUPE

- Historique, les TEPCV 971 - **Roger ANNICETTE** (Chargé de mission TEPCV DEAL/RED)

- Présentation des collectivités TEPCV. Echanges d'expériences

- Morne à l'Eau. **Linda DOCAN**

- CANGT. **Doris MIRRE**

- CANBT **Julien PIQUION**

- Les Abymes. **Patrick CALVAIRE**

- Baillif. **Alizé BIDART**

- Bouillante. **Kévin ABSALON**

- Débat, échanges questions/réponses.

- Services experts de la DEAL, Collectivités, Partenaires

14 h 00 : DES APPLICATIONS EN GUADELOUPE – Coordination : Nicole ERDAN, Ambassadrice de la stratégie Nationale de la Transition Ecologique vers un Développement Durable. (SNTEDD)

- Matériaux bio-sourcés dans la construction

Régis LECORRE & TED SOUBDHAN présentation étude KARIBATI (50mn) et débat (10mn)

- Programme Abeilles/pollinisateurs APIGUA/ "Archipel Guadeloupe Terre de Pollinisateurs" (AGTP): "Terre saine, commune sans pesticide". (60mn)

Benoît FOUKAN (APIGUA)

16 h 15 : CLÔTURE du Séminaire par le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



LE LABEL TEP-CV POUR VALORISER DES TERRITOIRES D'EXCELLENCE !

Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV*) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Il contribue aux objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique du 18 août 2015. Il fait de la France et ses Outre-Mer un État exemplaire pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Accord de Paris pour le climat (COP 21 de décembre 2015).

422 TEP-CV sont comptabilisés depuis le premier appel à projet lancé par la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en septembre 2014. Ils représentent plus de 1500 communes en France hexagonale et en outre-mer (dont les communautés d'agglomération notamment Sud et Nord Basse-Terre (dont Bouillante, Le Lamentin), Nord Grande Terre (dont Morne-à-l'Eau)...CAP Excellence (dont Les Abymes). Ces territoires bénéficient d'un soutien financier conséquent (grâce au fonds de transition énergétique qui mobilise 750 millions d'euros sur trois ans.

La collectivité lauréate s'engage aussi dans le domaine de l'énergie, de la biodiversité, de l'économie circulaire, de l'éducation au développement durable. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Pour accélérer la concrétisation des projets, l'État accompagne financièrement ces collectivités avec une aide de 500.000 €, pouvant être portée à 2 millions d'euros en fonction de la maturité et de la pertinence du plan d'action.

6 grands domaines sont prioritaires dans ces territoires :

- * La réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public (travaux d'isolation des bâtiments publics, extinction de l'éclairage public après une certaine heure...).
- * La diminution des pollutions et le développement des transports propres (achat de véhicules électriques, développement de bornes de recharges photovoltaïques ...).
- * Le développement des énergies renouvelables locales (pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, création de réseaux de chaleur...).
- * La préservation de la biodiversité, la protection des paysages et la promotion de l'urbanisme durable (suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, développement de l'agriculture et de la nature en ville...).
- * Le développement de l'économie circulaire et la gestion durable des déchets (suppression définitive de sac plastique, actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires, lutte contre le gaspillage alimentaire...).
- * Le développement de l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale (sensibilisation dans les écoles, information des habitants, financement participatif des projets...).

----- Référénts DEAL :

Nicole Erdan, Mission Transition Écologique

<nicole.erdan@developpement-durable.gouv.fr>

Roger Annicette, Mission Climat Qualité Air

<Roger.Annicette@developpement-durable.gouv.fr>



LES PROJETS TEPCV Validés en 2015 et 2016 pour un montant conventionné à 10 504 165 €

Les collectivités Guadeloupéennes se sont mobilisées dès le lancement de l'appel à projet en 2014. A ce titre, dès 2015, deux d'entre elles ont pu signer une convention initiale à hauteur 500 k€ chacune. Il s'agit de la Communauté Nord Basse-Terre (CANBT) et la commune de Bouillante.

Fin 2015, l'appel à projet est relancé pour 2016. Compte tenu de l'expérience acquise, la mobilisation fût plus forte et cinq nouvelles collectivités ont eu le privilège de signer une convention initiale en présence de la ministre à Paris, pour un montant global de 5 M€ environ. Les nouvelles collectivités sont les suivantes : Cap Excellence, Communauté d'agglomération Nord Grande-Terre, les communes des Abymes, Morne-à-l'eau et Baillif.

Par ailleurs en complément à ces conventions initiales, des avenants intégrant des actions complémentaires sont venus abonder les demandes initiales en crédits. Les collectivités concernées sont les suivantes : Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, Commune de Bouillante, Communauté d'agglomération Nord Grande-Terre, Commune des Abymes ; pour un montant de 4,5 M€.

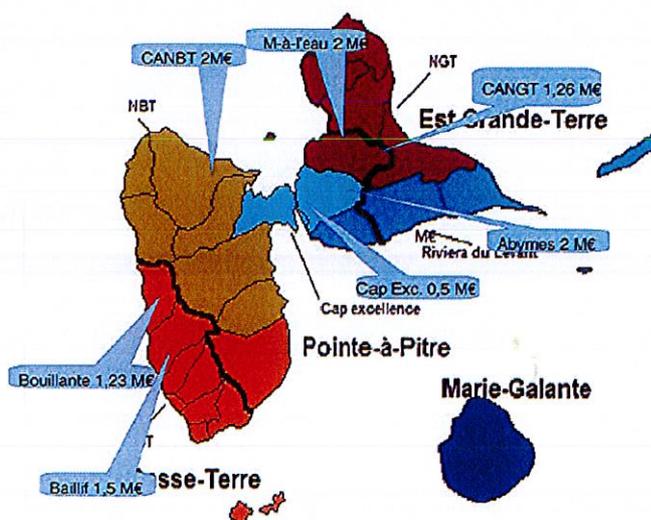
Les thématiques les plus récurrentes sont la mobilité durable, l'éclairage public, la préservation de la biodiversité et le développement de l'énergie renouvelable.

A titre de bilan, fin 2016 nous avons **SEPT TERRITOIRES CONVENTIONNES**

CANGT pour	1,26 M€
CANBT pour	2 M€
Commune de Morne à l'eau pour	2 M€
Commune de Baillif pour	1,5 M€
Commune de Bouillante pour	1,23 M€
Commune des Abymes	2 M€
Cap Excellence pour	0,5 M€

POUR UN GLOBAL DE 10,5 M€

La répartition territoriale des projets est la suivante :



Au titre de 2017, 12 projets ont été déposés

Référent DEAL : Roger Annicette, Mission Climat Qualité Air
<Roger.Annicette@developpement-durable.gouv.fr>



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE



Basse-Terre, le 7 février 2017

Service Presse

POINT PRESSE sur :

Quel avenir pour les matériaux Biosourcés en Guadeloupe ?

Point-presse avec Régis Lecorre, de « Karibati », qui développe une expertise en « technologie verte » ou « Green Tech » : un enjeu de filière du bâtiment biosourcé en Guadeloupe ; il interviendra avec Ted Soubdhan, Maître de conférences à l'Université des Antilles.

Régis Lecorre, associé fondateur de Karibati responsable des Relations Extérieures de cette organisation qui œuvre au niveau national. L'enjeu est de développer une filière du bâtiment biosourcé dans notre Archipel.

Quelques éléments bibliographiques

Juriste en droit de l'environnement et droit international public, diplômé en ingénierie et gestion de l'environnement, Régis LE CORRE a occupé des postes au sein de l'Etat dans le domaine de l'eau puis comme directeur de collectivités territoriales, notamment pour des opérations d'aménagements urbains, de constructions de logements et bâtiments tertiaires durables ainsi que de pépinière d'entreprises.

Ses connaissances en matière de droit de l'urbanisme, d'installations classées et de collectivités territoriales furent l'occasion aussi de développer une expérience de formateur dans ces disciplines. Investi dans le domaine des biosourcés depuis 6 ans, il est cofondateur avec 4 associés de Karibati, SCOP experte française des bâtiments biosourcés, dans laquelle il intervient pour accompagner le développement économique et renforcer les partenariats et relations extérieures.

Contact :

Le Corre Régis

Organisation : Karibati

Titre : Associé fondateur de, Responsable des Relations Extérieures.

r.lecorre@karibati.fr

Son intervention porte sur l'avenir de la filière des matériaux de construction biosourcés en Guadeloupe. :Monsieur Le Corre restituera l'étude Karibati sur les matériaux biosourcés* dans la construction Cette étude s'inscrit dans le champ de l'économie circulaire et de la maîtrise de l'énergie. A l'issue de cette intervention sur des applications en Guadeloupe, un Point-presse est organisé à **15 h 30**.

**Filière « matériaux de construction biosourcés ». Ce sont des matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Ils couvrent aujourd'hui une large gamme de produits et trouvent de multiples applications dans le domaine du bâtiment et de la construction, en tant qu'isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, chènevotte, anas, bottes de paille, etc.), mortiers et bétons (bétons de chanvre, de bois, de lin, etc.), panneaux (particules ou fibres végétales, paille compressée, etc.), matériaux composites plastiques (matrice, renforts, charges) ou encore dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures, etc.).*

Contact Presse : nady.vial-cabrera@developpement-durable.gouv.fr – tél. 0690 86 83 01



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE



Basse-Terre,
le 7 février 2017

L'Etude Karibati & Caraïbe Environnement

Quel avenir pour les matériaux Biosourcés en Guadeloupe ? Potentiel de développement de produits biosourcés pour le bâtiment en Guadeloupe issu d'un rapport d'étude – Octobre 2016

Daniel Nicolas, directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Guadeloupe confirme l'ambition de la Guadeloupe, de s'engager dans la transition écologique et énergétique pour la croissance verte. Plusieurs objectifs d'auto-suffisance énergétique s'affichent dans les projets de territoire TEPCV validés et financés par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'ETUDE Karibati a reçu le soutien financier de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage (DHUP) conjointe au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et au Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, ainsi que de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL GUADELOUPE).

La DEAL a donc fait appel à des chercheurs, des bureaux d'études, et en lien avec les acteurs publics pour répondre aux interrogations suivantes : Comment dans un contexte de raréfaction des ressources, faire bon usage du potentiel fourni par la nature sans que cela ne se fasse à son détriment ? Comment lutter contre la précarité énergétique des ménages ? Comment concilier développement économique et préservation de l'environnement ? L'étude Karibati apporte des premières réponses en démontrant le potentiel de développement des produits biosourcés en Guadeloupe. Ce séminaire technique associant les techniciens des services publics Etat et Collectivités est la preuve d'une coopération réussie entre universitaires, acteurs économiques et sociaux, services de la DEAL.

Des Matériaux biosourcés pour le bâtiment, pour faire court ! Généralement, il s'agit des « matériaux issus de la biomasse végétale ou animale, y compris celle recyclée ». En Guadeloupe, la matière première végétale ne manque pas. Cette biomasse végétale provient essentiellement de l'agriculture (canne à sucre, bananeraies, etc.), d'essences locales (cocotier, pin caribéen, bambou, mahogany à grandes feuilles, etc.), du recyclage des fibres textiles (coton) ou cellulosiques (papier) ou encore de la collecte de la sargasse. Dans une moindre mesure la biomasse animale aurait pu être concernée, à l'instar de la laine de mouton ou de cabri. Parmi ces ressources, certains matériaux peuvent aussi être issus de coproduits de transformation d'une filière, assurant ainsi potentiellement une valorisation et des revenus complémentaires

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**

MOBILISATION DES TERRITOIRES

QU'EST-CE QU'UN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Un territoire à énergie positive est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Il s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs, et à produire des énergies renouvelables pour y répondre.

5 PRINCIPES FÉDÉRATEURS



Sélections et emplois



Baisse des factures



Objectif climat



Standards de qualité de vie



Zéro gaspillage

Les territoires engagés devront contribuer activement aux objectifs fixés dans le projet de loi sur la transition énergétique à l'horizon 2030

-40 %
de nos émissions
de gaz à effet de serre
par rapport à 1990

-20 %
de notre consommation
d'énergie
par rapport à 2012

32 %
de production d'énergie
renouvelable
dans notre consommation
énergétique finale

www.votreenergiepourlafrance.fr

[@ecologieenergie](https://twitter.com/ecologieenergie)

[France Ecologie Energie](https://www.facebook.com/FranceEcologieEnergie)

[France Ecologie Energie](https://www.youtube.com/channel/UC1p1anete)

[1 planete](https://www.instagram.com/1planete)

#VotreEnergie



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

ADREME
Agence de l'Énergie
et de la Mer

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

LES ACTIONS PRIORITAIRES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC



DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS



PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES PAYSAGES
ET PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT,
ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION LOCALE

www.votreenergiepourlafrance.fr

@ecologienergie

#VotreEnergie

France Ecologie Energie

+France Ecologie Energie

1planete



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER





PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES PAYSAGES ET PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE



- 14_** Démarche **Zéro pesticide** sur le modèle du projet *Terre saine, communes sans pesticides*, coins nature, potagers bio, ruchers pédagogiques et nichoirs à insectes, notamment dans les établissements scolaires.
- 15_** Élaboration d'**atlas communaux et intercommunaux** de la biodiversité ou des paysages, **travaux de génie écologique** pour restaurer la trame verte et bleue.
- 16_** Accompagnement d'**opérations de reconquête des friches, travaux de désimperméabilisation**, notamment dans les zones d'activité.
- 17_** Actions **spécifiques aux zones de montagne**, notamment en matière de prévention des risques naturels.



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÉCITOYENNETÉ ET MOBILISATION LOCALE

- 18_** Accompagnement de programmes de **service civique** sur la transition énergétique.
- 19_** Organisation de **concours citoyens** comme le défi *Familles à énergie positive*.
- 20_** **Financement participatif** des projets.

Ministère de l'Environnement
de l'Énergie et de la Mer
Bâtiment de l'Énergie
246 Boulevard de la Seine
75007 Paris



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Réf. DICOM-CAB/PLA/14168-4-Février 2016 - Crédits photos : A. Boussou/MEEM-MLHD, L. Mignauw/MEEM-MLHD, Fctola - Impression : MEEV-MLHD-JS/SPSSUATL6
Brochure imprimée sur du papier certifié écolabel européen, www.eco-label.com

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

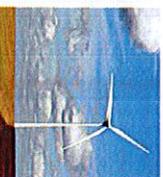


TERritoire à Énergie Positive pour la
croissance verte
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LES ACTIONS FINANÇÉES

Les *territoires à énergie positive pour la croissance verte* doivent pouvoir proposer des actions concrètes contribuant à :

- atténuer les effets du **changement climatique**, pour que la France soit exemplaire pour la mise en œuvre de l'accord de Paris pour le climat ;
- encourager la **réduction des besoins d'énergie** et le développement des **énergies renouvelables** locales ;
- faciliter l'implantation de **filières vertes** pour créer **100 000 emplois** sur 3 ans ;
- reconquérir la **biodiversité** et valoriser le **patrimoine naturel**.



LES ACTIONS FINANCIÉES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



«La France devient une grande puissance écologique. Nous en avons les talents. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et les plans d'action qui l'accompagnent donnent à chacun, citoyens, entreprises, territoires, un mode d'emploi pour agir et créer les 100 000 emplois de la croissance verte.»

Ségolène Royal



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

- 1_ Actions d'économies d'énergie pour les particuliers : distribution de kits économie d'énergie, isolation des toitures, passeports rénovation des logements, remplacement d'anciennes chaudières...
- 2_ Déploiement de services et réseaux associés aux **compteurs communicants**.
- 3_ Création d'un **guichet unique d'information et de conseil** sur la rénovation énergétique des logements : crédit d'impôt transition énergétique, éco-PTZ, aides de l'Anah, conseils travaux.
- 4_ Modernisation de l'**éclairage public**.
- 5_ **Rénovation énergétique** de bâtiments publics. Construction de bâtiments publics à énergie positive...



5 principes
fédérateurs

Création
d'emplois

Baisse
des factures



DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

- 6_ Renouvellement des flottes de véhicules publics par des **véhicules propres**.
- 7_ Aménagement de l'espace public pour favoriser la **mobilité propre** : places de stationnement réservées aux véhicules électriques, pistes cyclables et parcs à vélos sécurisés, aires de covoiturage...
- 8_ Accompagnement des entreprises dans l'élaboration de **plans de déplacements** de leurs employés.
- 9_ Accompagnement des **plateformes portuaires et aéroportuaires** dans leur projet de transition écologique et énergétique...



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS



- 10_ Actions de **lutte contre le gaspillage alimentaire**.
- 11_ **Tri des déchets** à la source et équipements de traitement et de valorisation innovants.
- 12_ Accompagnement des **projets d'écologie industrielle territoriale**



PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

- 13_ Programme de **déploiement des énergies renouvelables locales** : réseaux de chaleur biomasse, méthaniseurs agricoles et industriels, solaire thermique, parcs éoliens et photovoltaïques, cogénération, récupération de la chaleur fatale et géothermie...

Objectif
climat

Santé et qualité
de vie

Zéro
gaspillage

LES ACTIONS FINANÇÉES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

OUI POURRONT BÉNÉFICIER DU FONDS DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



« La France devient une grande puissance écologique. Nous en avons les talents. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et les plans d'action qui l'accompagnent donnent à chacun, citoyens, entreprises, territoires, un mode d'emploi pour agir et créer les 100 000 emplois de la croissance verte. »

Séverine Royal

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

- 1_ Actions d'économies d'énergie pour les particuliers :** distribution de kits économie d'énergie, isolation des toitures, passeports: rénovation des logements, remplacement d'anciennes chaudières...

Yvelines Région Economisante
0 810 114 240
- 2_ Déploiement de services et réseaux associés aux compteurs communicants.**
- 3_ Création d'un guichet unique d'information et de conseil** sur la rénovation énergétique des logements : crédit d'impôt transition énergétique, éco-PTZ, aides de l'Anah, conseils travaux.
- 4_ Modernisation de l'éclairage public.**
- 5_ Rénovation énergétique** de bâtiments publics. Construction de bâtiments publics à énergie positive...

5 principes
partenariats


Questions d'emploi


Soins des finances

DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

- 6_ Renouvellement** des flottes de véhicules publics par des **véhicules propres.**
- 7_ Aménagement** de l'espace public pour favoriser la **mobilité propre** : places de stationnement réservées aux véhicules électriques, pistes cyclables et parcs à vélos sécurisés, aires de covoiturage...
- 8_ Accompagnement** des entreprises dans l'élaboration de **plans de déplacements** de leurs employés.
- 9_ Accompagnement** des **plateformes portuaires et aéroportuaires** dans leur projet de transition écologique et énergétique...

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

- 10_ Actions de lutte** contre le gaspillage alimentaire.
- 11_ Tri des déchets** à la source et équipements de traitement et de valorisation innovants.
- 12_ Accompagnement** des **projets d'écologie industrielle territoriale**

PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

- 13_ Programme de déploiement** des **énergies renouvelables locales** : réseaux de chaleur biomasse, méthaniseurs agricoles et industriels, solaire thermique, parcs éoliens et photovoltaïques, cogénération, récupération de la chaleur fatale et géothermie...


Objectif climat


Santé et qualité de vie


Zero gaspillage



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES PAYSAGES ET PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE



- 14** Démarche **Zéro pesticide** sur le modèle du projet *Terre saine, communes sans pesticides, coins naturels, potagers bio, ruchers pédagogiques* et **nichoirs à insectes**, notamment dans les établissements scolaires.
- 15** Élaboration d'**atlas communaux et intercommunaux** de la biodiversité ou des paysages, **travaux de génie écologique** pour restaurer la trame verte et bleue.
- 16** Accompagnement d'**opérations de reconquête des friches, travaux de désimperméabilisation**, notamment dans les zones d'activité.
- 17** Actions **spécifiques aux zones de montagne**, notamment en matière de prévention des risques naturels.



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION LOCALE

- 18** Accompagnement de programmes de **service civique** sur la transition énergétique.
- 19** Organisation de **concours citoyens** comme le défi *Familles à énergie positive*.
- 20** **Financement participatif** des projets.



Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
Hôtel de Boulogne
216 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



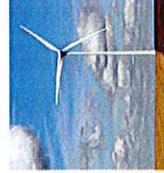
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LES ACTIONS FINANCÉES

Les *territoires à énergie positive* pour la *croissance verte* doivent pouvoir proposer des actions concrètes contribuant à :

- atténuer les effets du **changement climatique**, pour que la France soit exemplaire pour la mise en œuvre de l'accord de Paris pour le climat ;
- encourager la **réduction des besoins d'énergie** et le développement des **énergies renouvelables** locales ;
- faciliter l'**implantation de filières vertes** pour créer **100 000 emplois** sur 3 ans ;
- reconquérir la **biodiversité** et valoriser le **patrimoine naturel**.



LES ACTIONS FINANÇÉES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
**CRÉATION D'UN FOND DE FINANCEMENT
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Agnès Rangel

« La France devient une grande puissance écologique. Nous en avons les talents. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et les plans d'action qui l'accompagnent donnent à chacun, citoyens, entreprises, territoires, un mode d'emploi pour agir et créer les 100 000 emplois de la croissance verte. »

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

- 1_ Actions d'économies d'énergie pour les particuliers :** distribution de kits économie d'énergie, isolation des toitures, passeports rénovation des logements, remplacement d'anciennes chaudières...
- 2_ Déploiement de services et réseaux associés aux compteurs communicants.**
- 3_ Création d'un guichet unique d'information et de conseil** sur la rénovation énergétique des logements : crédit d'impôt transition énergétique, éco-PTZ, aides de l'Anah, conseils travaux.
- 4_ Modernisation de l'éclairage public.**
- 5_ Rénovation énergétique de bâtiments publics.** Construction de bâtiments publics à énergie positive...



5 principes
pédagogiques

Objectif
d'implai

Garantie
des factures

DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

- 6_ Renouvellement des flottes de véhicules publics par des véhicules propres.**
- 7_ Aménagement de l'espace public pour favoriser la mobilité propre :** places de stationnement réservées aux véhicules électriques, pistes cyclables et parcs à vélos sécurisés, aires de covoiturage...
- 8_ Accompagnement des entreprises dans l'élaboration de plans de déplacements de leurs employés.**
- 9_ Accompagnement des plateformes portuaires et aéroportuaires dans leur projet de transition écologique et énergétique...**

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

- 10_ Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.**
- 11_ Tri des déchets à la source et équipements de traitement et de valorisation innovants.**
- 12_ Accompagnement des projets d'écologie industrielle territoriale**

PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

- 13_ Programme de déploiement des énergies renouvelables locales :** réseaux de chaleur biomasse, méthaniseur agricoles et industriels, solaire thermique, parcs éoliens et photovoltaïques, cogénération, récupération de la chaleur fatale et géothermie...

Objectif
climat

Santé et qualité
de vie

Seva
gaspillage



VOUS HABITEZ DANS UN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

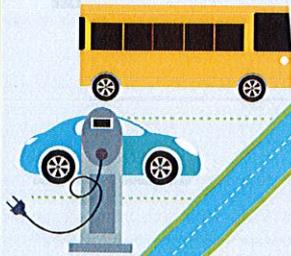


QU'EST-CE QUE C'EST ?

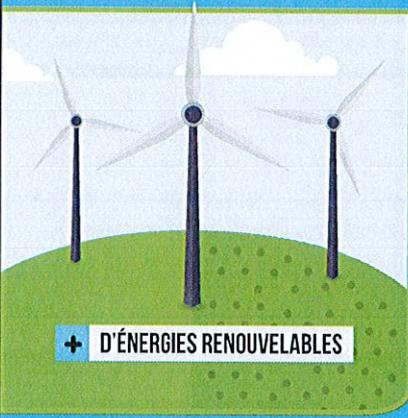
+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



+ DE TRANSPORTS PROPRES



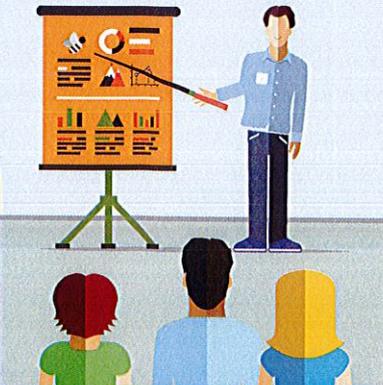
+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



+ DE TRI
POUR RECYCLER



+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



+ DE BIODIVERSITÉ



Le ministère de l'Environnement aide financièrement
les territoires engagés dans une démarche
d'excellence environnementale.

